



Pour un développement énergétique au service de la société québécoise et d'un avenir viable

Mémoire déposé à la commission du BAPE sur le Projet du poste
Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière



RVÉOQ
REGROUPEMENT VIGILANCE
ÉNERGIE QUÉBEC

20 août 2025

Louise Morand et Janie Vachon-Robillard

Table des matières

PRÉSENTATION	3
PRÉAMBULE	3
Nous devons inverser l'effondrement du vivant	7
L choix éclairé	9
Acceptabilité sociale absente et/ou achetée	14
Conclusion	14

Présentation

Le Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ) est un regroupement de comités citoyens dont les membres sont établis à travers tout le Québec, des Îles-de-la-Madeleine à Gatineau et l'Abitibi.

Le Regroupement Vigilance Énergie Québec prend fait et cause pour une transition axée sur une sobriété énergétique porteuse de justice et d'équité sociales. Le RVÉQ rassemble des groupes citoyens qui exercent une vigilance sur la question des énergies fossiles (charbon, hydrocarbures et nucléaire) et de la transition énergétique. Le RVÉQ promeut la décarbonation de la société québécoise par le recours aux énergies renouvelables et à des politiques en phase avec la science du climat et une utilisation raisonnée de l'énergie. Nous défendons un modèle de gestion publique où les citoyens ont prise sur les décisions affectant leurs milieux de vie.

Le RVÉQ est présent auprès de plusieurs groupes de travail et organismes.¹

¹ Le RVHQ est notamment présent au sein du Front commun pour la transition énergétique, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ), le Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec, la Coalition large sur l'énergie (CLÉ), Travailleurs et travailleuses pour la justice climatique (TJC), Pour un choix éclairé dans Nicolet-Yamaska (PCENY). Cette liste n'est pas exhaustive. Quelques références : <https://www.rveq.ca/>
<https://www.pourlatransitionenergetique.org/>
<https://collectif-scientifique-enjeux-energetiques-quebec.org/>

Préambule

Le RVÉQ compte parmi les nombreuses organisations, groupes citoyens, membres de la société civile, scientifiques et experts qui ont adressé au gouvernement une demande de BAPE générique sur l'avenir énergétique du Québec.²

L'examen à la pièce des projets d'expansion des infrastructures énergétiques et du réseau électrique ne permet pas de rendre compte des effets cumulatifs d'une augmentation de production, sur les plans environnemental, économique, social, d'aménagement du territoire et climatique.

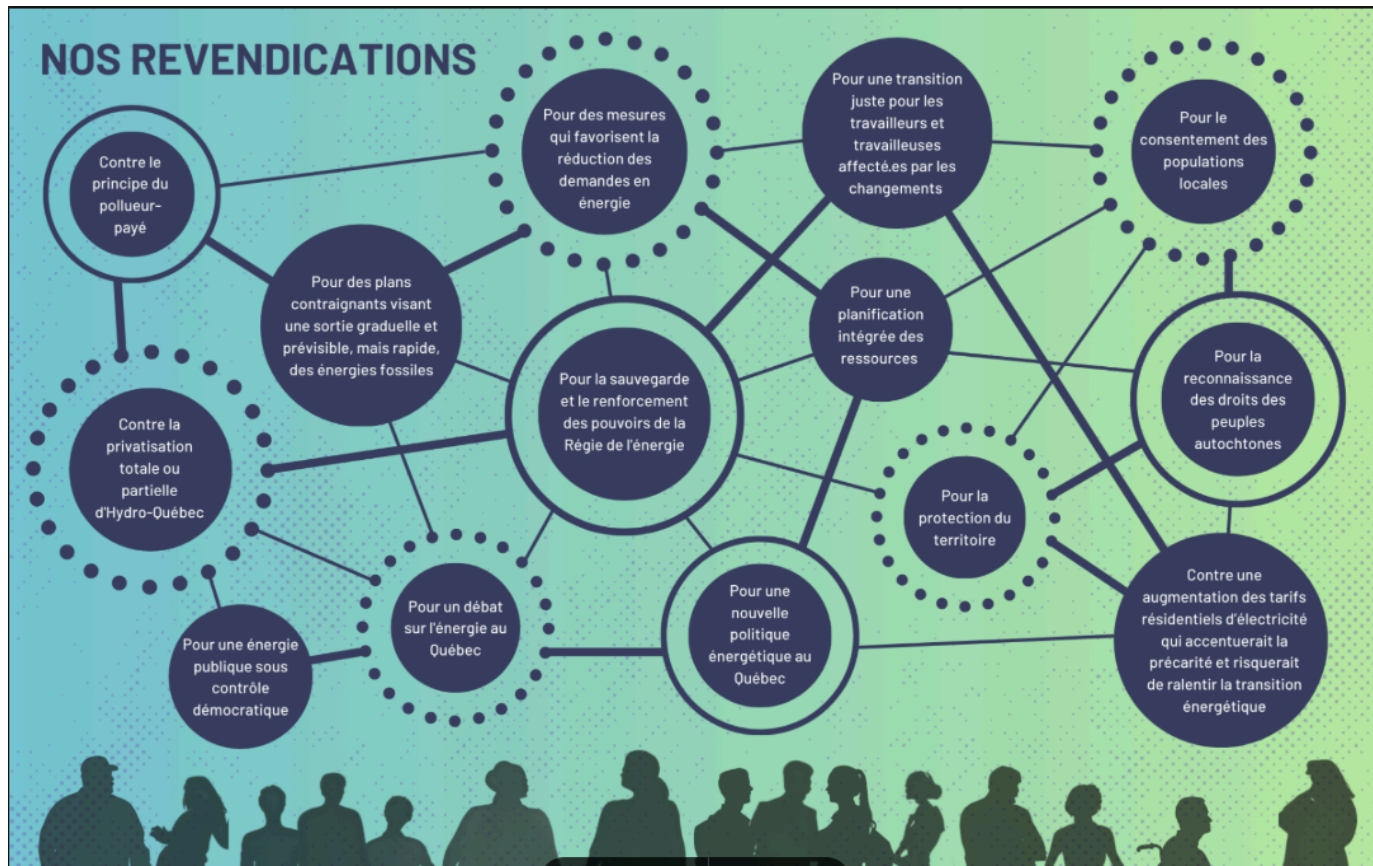
Pourtant, faute d'un gouvernement qui ne souhaite pas ouvrir le dialogue social sur l'avenir énergétique de la province, nous prenons toutes les occasions possibles d'engager cette conversation, et c'est pourquoi nous avons demandé la tenue d'une audience publique du BAPE sur le Projet du poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière.

Cependant, nous réitérons cette demande essentielle: un large débat public sur l'avenir énergétique, afin de savoir ce que la majorité des québécois souhaitent. Il est révolu ce temps où seulement l'élite affairiste de la province est à même de mettre les pions sur l'échiquier de notre devenir énergétique.

Le RVÉQ soutient également les 14 revendications pour un avenir juste et viable et est signataire du manifeste du même nom.³

² [101 organisations demandent un « BAPE générique » sur l'avenir énergétique du Québec](#)

³ [14 revendications d'un regroupement de la société civile pour un avenir énergétique juste et viable au Québec](#)



On retrouve, dans ce manifeste, des questions d'importance qu'une société dite démocratique doit se poser de manière ouverte et transparente, en faisant l'effort de permettre la participation des Québécoises et des Québécois de tous les milieux et classes sociales:

- ⦿ Accepterons-nous d'octroyer notre production énergétique en priorité à des industries étrangères énergivores? Ou prioriserons-nous l'électrification de nos maisons, nos transports et nos industries?
- ⦿ Cette priorisation implique-t-elle une redéfinition de ce qui est entendu d'une vie épanouissante afin de protéger le territoire et la planète? Ou souhaitons-nous plus simplement électrifier le statu quo?
- ⦿ Sommes-nous prêts à réduire la demande en énergie et mettre en place les transformations socio-économiques nécessaires pour y arriver de façon juste? Ou souhaitons-nous endommager irrémédiablement le territoire ainsi que les écosystèmes qui s'y trouvent et affecter les communautés locales par la construction de grands barrages, de parcs éoliens, de centrales nucléaires et de mines d'uranium?

⦿ Si, au final, nous devons augmenter notre production énergétique, quelles options sont les plus acceptables?

Comme ce manifeste est d'une grande importance et mets la table sur nos revendications et recommandation vis-à-vis du projet de poste Jean-Jacques-Archambault à Sainte-Julienne — qui s'inscrit dans l'application du plan d'action 2025 d'Hydro-Québec, basé sur une croissance soutenue — en voici quelques extraits:

“Pour une nouvelle politique énergétique au Québec

La transformation du système énergétique et les investissements doivent être guidés par une vision ambitieuse et cohérente pour l'avenir. Nous demandons que le gouvernement mette en place une nouvelle politique énergétique permettant d'implanter un système énergétique socialement juste, décarboné et respectueux des limites des écosystèmes. Nous demandons que celle-ci soit élaborée au grand jour, à la suite d'un débat public large et mené selon une méthodologie transparente. Cette politique devrait tenir compte des points présentés dans la suite de ce manifeste.

Pour des mesures qui favorisent la réduction des demandes en énergie

En conformité aux possibilités et contraintes biophysiques de chaque bioterritoire, nous demandons des mesures significatives pour réduire la consommation d'énergie, à la fois totale et par secteur. Celles-ci doivent viser l'efficacité énergétique et l'incitation collective à adopter des modes de vie durables. Parmi les mesures envisagées, il faut développer la mobilité active, collective et partagée, aménager de façon plus durable le territoire, concevoir des bâtiments plus écoénergétiques, mettre en place un système alimentaire plus local, sain et écologique, et soutenir des comportements individuels et collectifs favorisant le partage et la sobriété.

Cette réduction de la demande concerne à la fois les citoyennes et les citoyens, le secteur institutionnel et les entreprises.

Bien qu'elle présente des défis dans sa mise en œuvre, la réduction de la consommation d'énergie est essentielle pour préserver le territoire et lutter contre la crise climatique, ainsi que pour permettre un partage équitable des ressources entre le Nord et le Sud global.

Pour des plans contraignants visant une sortie graduelle et prévisible, mais rapide, des énergies fossiles

Nous appelons à la mise en place de politiques énergétiques qui prévoient l'élimination progressive, mais rapide des énergies fossiles de manière prévisible et ordonnée.

Pour le consentement des populations locales

Nous demandons que chacun des projets énergétiques passe par le filtre de l'acceptabilité sociale et obtienne le consentement des populations locales à la suite de consultations publiques. Les communautés locales doivent être parties prenantes de la planification et de la prise de décision. Les impacts environnementaux, économiques et sociaux sur ces communautés doivent être évalués et des mesures d'atténuation appropriées doivent être mises en place.

Notre engagement

Face aux menaces qui pèsent sur notre avenir énergétique, nous sommes prêt·es à intensifier notre mobilisation pour mettre davantage de pression sur les titulaires de charges publiques. Nous sommes déterminé·es à faire entendre nos voix et à exiger un cadre législatif qui sera adapté au contexte actuel et futur. Ensemble, nous travaillerons sans relâche pour défendre un avenir viable, basé sur des choix énergétiques cohérents et démocratiques. Nous n'accepterons aucune régression dans notre quête pour protéger le vivant, l'intégrité de nos territoires et pour garantir l'équité énergétique pour tous et toutes.”

Nous devons inverser l'effondrement du vivant

«Trop d'espaces naturels de qualité, riches en biodiversité, sont présentement sacrifiés au nom du développement économique, parfois même en brandissant l'argument de la transition écologique. Il apparaît plutôt évident que nous serions gagnants si nous mettions rapidement en œuvre des politiques pour inverser l'effondrement du vivant – dont nous sommes les premiers responsables – et

développer par le fait même une plus grande résilience face aux défis écologiques croissants.»⁴

Ces propos de la médecin Claudel Pétrin-Desrosiers peuvent s'appliquer au projet de poste J.J. Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière. On peut lire dans le résumé de l'étude d'impact⁵ que le projet nécessitera le déboisement et une perte d'habitat pour la faune d'une superficie de 42,98 ha et la perte permanente de 8,18 ha de milieux humides. Ces superficies semblent négligeables si on considère l'ampleur du territoire québécois. Mais en tenant compte que ces destructions s'ajoutent à celles des milliers d'hectares de forêts et de milieux humides prévues ou déjà réalisées dans le cadre des projets de [parcs éoliens](#) un peu partout au Québec, en plus du déboisement et des destructions de milieux humides associés aux projets Northvolt, [Stablex](#), ainsi qu'à celles de l'industrie minière, en pleine [effervescence](#) et toujours aussi destructrice et [polluante](#) et aux pratiques non durables de l'industrie [forestière](#), le tableau devient plus inquiétant.

Sous prétexte de transition énergétique, de croissance économique ou de recherche de métaux stratégiques, le territoire québécois subit des dévastations environnementales d'une ampleur sans précédent. En matière de protection de l'environnement, le gouvernement du Québec et son ministère de l'environnement manquent à leur rôle de fiduciaires du bien commun. Le fait est particulièrement évident dans le cas de la protection des milieux humides. Même si le principe d'«aucune perte nette de milieux humides» a été placé au cœur de la [Loi sur la qualité de l'environnement](#) (LQE), qui porte sur les milieux humides et hydriques, Québec a autorisé 98% des demandes de [destruction de milieux humides](#). Les 8 hectares de milieux humides et les 42,98 hectares de forêt détruite du projet de poste Jean-Jacques Archambault, s'il venait à être accepté, ne seraient qu'une pièce supplémentaire à soustraire à l'édifice de notre résilience face aux crises climatiques et de biodiversité. Jusqu'à quelles extrémités les gouvernements en place vont-ils poursuivre ces destructions? Et quels seront les impacts cumulatifs à long terme des pertes déjà enregistrées?

Les crises climatique et de biodiversité placent l'humanité dans une situation inédite. Les scientifiques reconnaissent qu'il est déjà bien tard pour espérer limiter le réchauffement du climat afin d'éviter un emballement incontrôlable des

⁴ Claudel Pétrin-Desrosiers.(2025). *Santé planétaire. Prescriptions médicales pour un environnement sain*. Montréal : Écosociété, p.113.

⁵PR6 Poste Jean-Jacques Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière. Résumé de l'étude d'impact, mars 2025, p.24. <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000717422>

hausse de la température terrestre. Les chercheurs du [Stockholm Resilience center](#), un institut de recherche suédois reconnu internationalement, chargé de cerner les facteurs qui régulent la stabilité et la résilience de la vie sur Terre, a constaté que la destruction de la biodiversité et le changement dans l'usage des sols ont dépassé un [seuil critique](#) et menacent l'intégrité de la biosphère. Selon ces chercheurs, il faut ramener le couvert forestier global à ses niveaux antérieurs pour développer la résilience face à la crise climatique, pour restaurer l'équilibre des écosystèmes et lutter contre la perte de biodiversité.⁶ C'est pourquoi l'esprit de **la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement qui vise «aucune perte nette» de milieux humides doit non seulement être respecté mais majoré.**

La règle de «développement durable», visant à «éviter, minimiser, compenser» les pertes environnementales, se trouve pervertie par Hydro-Québec dans le projet qui nous occupe. La Société d'État serait en mesure d'«éviter» les pertes environnementales envisagées en adoptant une stratégie différente. En effet, le résumé de l'étude d'impact révèle que le site de Sainte-Julienne a été retenu parce qu'il offre un potentiel de développement énergétique à meilleur prix tout en permettant de minimiser les impacts visuels grâce au couvert forestier.⁷ La forêt est envisagée par Hydro-Québec comme un simple paravent à la zone industrielle, au mépris de la fonction de cet écosystème pour la protection de la biodiversité (notamment celle du cerf de Virginie) et de la santé humaine. Encore une fois, le choix de la croissance économique est priorisé au détriment du vivant.

La perversion de la règle d'«éviter, minimiser, compenser» est tout aussi évidente dans le fait que la municipalité de Sainte-Julienne se voit octroyer une somme considérable par Hydro-Québec en échange de la destruction des milieux humides sur son territoire. La municipalité est ainsi récompensée pour ne pas respecter le plan de [protection des milieux humides](#) et du territoire de la MRC.

Ajoutons en terminant que le poste Jean-Jacques Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière ouvre la voie à un développement énergétique important encore à venir. Selon les orientations actuelles d'Hydro-Québec et du gouvernement, ce poste devrait rendre possible le développement minier au nord de Lanaudière. De plus, comme les nouveaux approvisionnements

⁶ Claudel Pétrin-Desrosiers (2025), op.cit, p.122-123

⁷ PR6 PR6 Poste Jean-Jacques Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière. Résumé de l'étude d'impact, mars 2025, p.7. <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000717422>

d'Hydro-Québec proviennent essentiellement de la filière éolienne, de nouveaux parcs éoliens pourront également voir le jour en territoire forestier, agricole et habité, comme c'est le cas présentement un peu partout au Québec, avec tous les [impacts](#) sociaux, environnementaux et économiques désastreux que nous connaissons.

Autant de projets destructeurs, incompatibles avec les actions urgentes à mener pour protéger la santé des populations et lutter efficacement contre les crises climatiques et de biodiversité. C'est pourquoi une vaste consultation sur les besoins énergétiques du Québec et sur le plan de gestion des ressources énergétiques pour une véritable transition écologique devrait être menée en amont des projets actuels.

L'importance du choix éclairé

Le principe du choix éclairé⁸

Un choix libre et éclairé est une décision prise par un individu ou une population en ayant accès à toutes les informations pertinentes, sans pression extérieure ni manipulation, et en étant conscient des conséquences potentielles de ce choix.

Cela implique :

1. Accès à l'information

Les individus doivent disposer de données complètes, précises et objectives sur les options disponibles, leurs avantages, leurs inconvénients et leurs impacts.

Cela inclut la transparence sur les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sanitaires.

2. Liberté de décision

Les choix doivent être faits sans contrainte, intimidation ou influence indue de la part d'autorités, d'entreprises ou d'autres parties prenantes. La liberté de décision implique donc qu'il n'y a pas qu'une seule option. Il est important de présenter les solutions et possibilités alternatives. Aussi, les individus doivent avoir la possibilité de refuser ou d'accepter une proposition sans crainte de représailles, pas simplement de proposer de petites améliorations.

3. Conscience des conséquences

Les décideurs doivent comprendre les implications à court et long terme de leurs choix, tant pour eux-mêmes que pour leur communauté et l'environnement.

⁸ Le principe de choix éclairé, tel que présenté ici, s'inspire des travaux de l'OCDE sur la participation citoyenne (2020) et de la Convention d'Aarhus (1998), ainsi que des réflexions de John Stuart Mill (1859) sur l'autonomie individuelle.

Absence de choix éclairé en matière de développement énergétique

Sans vaste débat public sur l'avenir énergétique de la province, la population québécoise n'est pas en mesure de faire un choix éclairé quant à son avenir énergétique. Les élus municipaux et provinciaux ne le sont souvent pas davantage.

On propose et analyse les conséquences environnementales des projets à la pièce, comme celui du poste Jean-Jacques Achambeault. Il doit y avoir une analyse des impacts cumulatifs du plan d'action 2035 d'Hydro-Québec.

La justification de l'augmentation des besoins énergétiques n'a pas été présentée de manière transparente à la population. Il faudrait permettre à des experts indépendants l'accès aux données sur lesquelles reposent les calculs à la base de la stratégie d'Hydro-Québec.

De nombreux citoyens et différents groupes sont préoccupés et se questionnent sur le fondement des hypothèses diffusées par Hydro-Québec et l'état concernant l'augmentation de la production d'énergie. Que lest le processus méthodologique utilisé pour procéder à la modélisation de la consommation future d'énergie?

Fausse pénurie?

Le 9 juin 2025, on apprenait que, "Surprise, il n'y aurait peut-être pas de pénurie d'électricité finalement"⁹.

"[...] sur les 257 demandes d'électricité industrielle totalisant 200 TWh, pas moins de 145 TWh ont été abandonnés par les promoteurs eux-mêmes. À peine 6 TWh ont été acceptés (comprenant Northvolt), une quinzaine furent refusés et une quarantaine sont en analyse. On peut penser qu'une bonne partie de ces derniers seront rejetés, considérant l'intérêt public et la solidité des plans d'affaires."¹⁰

On avait besoin en urgence de 200TWh. On en a même plus besoin de 6TWh avec le projet Northvolt qui s'est dissout de lui-même. Il n'y a plus d'urgence donc. On a le temps d'organiser un processus de choix éclairé.

Le piège de la croissance infinie

⁹<https://www.journaldemontreal.com/2025/06/09/surprise-il-ny-aura-peut-etre-pas-de-penurie-deletricite-finalement>

¹⁰<https://www.journaldequebec.com/2025/06/13/court-mais-dangereux-passage-de-sabia-a-la-tete-dhydro>

Produire plus d'énergie, même renouvelable, c'est polluant. Ça ouvre la porte à davantage d'activités polluantes qui ne pourraient pas se faire sans cette disponibilité énergétique.

Vouloir transformer toute la dépense énergétique qui se fait avec des énergies fossiles en énergie renouvelable, c'est passer à côté du vrai problème de surconsommation par une croissance infinie qui n'est pas soutenable dans un monde fini. Il faut de la réduction à la source. Et la pénurie d'électricité qui s'annonce avec l'accroissement de la population ou les demandes de nouvelles industries pourraient et devraient nous obliger à réduire à la source pour remettre des MW en circulation.

Un autre paradigme est possible

Dans une société où l'on aurait véritablement intégré la nécessité environnementale de cesser de croître et même, de viser une décroissance soutenable, avant d'envisager un nouveau projet de production, de transport ou de transformation d'électricité, on envisagerait toutes les autres options de réduction à la source.

Il serait nécessaire de justifier sérieusement l'impossibilité de faire autrement que de construire de nouvelles infrastructures énergétiques.

En attendant que ce paradigme soit le nôtre – et en espérant au passage que ça ne soit pas des catastrophes avec hécatombes massives qui nous amènent à ce point – il est nécessaire de commencer à parler de sacrifices et d'imaginer plusieurs scénarios et alternatives avec leurs sacrifices distincts.

Les sacrifices associés à un nouveau projet sont toutes les pertes immédiates, les effets à longs termes et tous les impacts cumulatifs. Dans ces impacts, il y a également l'effet d'entraînement: plus d'énergie, plus de consommation qui amène plus de besoins en énergies, etc.

Quels sacrifices préférons-nous faire? Quelles conséquences auraient concrètement une restriction énergétique? Ça pourrait ressembler à quoi et s'exprimer comment? Comment pourrions-nous organiser un partage équitable? Comment pourrions-nous inventer des opportunités économiques qui ne demandent pas de croissance énergétique ou qui utilisent les gains majeurs que nous serions forcés à faire en efficacité énergétique?

L'innovation naît des contraintes.

Quand nous contraindrons-nous véritablement pour éviter le pire scénario qui reste toujours à l'ordre du jour si nous nous obstinons à consommer davantage?

Exemple de choix éclairé pour le poste Jean-Jacques Archambault

Alors, pour le poste Jean-Jacques Archambault, comment se fait-il que des alternatives n'aient pas été présentées à la population de Lanaudière? Et du Québec en entier puisqu'il s'agit également "d'assurer la croissance de l'alimentation des grands centres"

Avec le même investissement, 639 millions, comment pourrions-nous envisager autrement, un plan qui permettrait à la région d'augmenter la stabilité du réseau et de suivre l'augmentation de la population?

Un développement domiciliaire ultra-efficace énergétiquement, qui consomme une quantité minimale d'énergie? Des maisons construites avec les meilleures normes d'isolation, avec du solaire passif, des panneaux solaires sur le toit ou de la géothermie, avec restriction de toute consommation d'électricité superflue tel qu'un spa par exemple. Ces maisons coûteraient en moyenne X% de plus, mais qui serait compensé par les faibles factures d'électricité et donc économique à partir de la Xe année après la construction. En rénovant X nombre de maisons et en leur installant des panneaux solaires, nous pourrions dégager assez d'électricité pour X nombre de commerces ou de petites industries.

Voici en tant que population, les efforts que nous pourrions faire et qui seraient réalistes de mettre en place avec l'investissement de 639 millions (ou moins, ou un peu plus) vs, l'autre projet, celui de la construction de ce nouveau poste.

Il y a des sacrifices environnementaux et sociaux associés à sa construction et d'autres sacrifices sociaux à faire si on ne le construit pas.

On favoriserait la participation des gens de différents milieux, différents revenus, différentes origines, de manière honnête, sans tenter d'influencer le choix à l'avance. On donnerait l'information nécessaire pour comprendre les différents scénarios. Tout serait public, accessible. Chacun pourrait aller au bout pour sentir qu'il est en mesure d'appuyer un des scénarios. Puis, on procéderait à un référendum sur la question.

Là, nous aurions un véritable choix éclairé, et donc, une véritable acceptabilité sociale.

Pourquoi est-ce que le choix libre et éclairé est important pour les individus et les populations ?

1. Respect des droits fondamentaux

Faire des choix libres et éclairés est un droit démocratique fondamental. Cela garantit que les individus et les communautés ont le contrôle sur leur avenir et leur bien-être.

2. Prévention des abus et des injustices

Sans information complète et sans liberté de décision, les populations risquent d'être exploitées ou lésées par des intérêts privés ou politiques. Par exemple, des projets énergétiques ou industriels peuvent être imposés sans tenir compte des impacts locaux.

3. Meilleure acceptabilité sociale :

Les décisions prises de manière libre et éclairée sont mieux acceptées et soutenues par la population, car elles reflètent ses besoins et ses valeurs. Cela renforce la cohésion sociale et réduit les conflits.

4. Responsabilisation et engagement citoyen :

Lorsque les individus comprennent les enjeux et participent activement aux décisions, ils se sentent responsabilisés et engagés. Cela favorise une démocratie participative et une gouvernance plus inclusive.

5. Protection de l'environnement et du bien commun :

Des choix éclairés permettent de prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux, évitant ainsi des décisions court-termistes qui pourraient nuire aux écosystèmes ou aux générations futures.

6. Réduction des risques :

En étant bien informés, les individus et les populations peuvent éviter des décisions qui pourraient avoir des conséquences négatives sur leur santé, leur économie ou leur qualité de vie.

7. Conséquences pour la société

Lorsque le choix éclairé n'est pas favorisé, les conséquences peuvent inclure :

- Une perte de confiance des citoyens envers les institutions et les décideurs.
- Des décisions qui ne reflètent pas les besoins ou les valeurs de la population.
- Des impacts négatifs sur l'environnement, la santé ou le bien-être collectif.
- Une démocratie affaiblie, avec une participation citoyenne réduite.

Nous devons prendre conscience que nous vivons déjà avec les conséquences de l'absence de choix éclairé dans la société, où la perte de confiance vers les décideurs est omniprésente, l'environnement est sans cesse malmené et n'est jamais la priorité, et ainsi, nous vivons avec une démocratie qui s'efface de plus en plus et des citoyens désabusés qui ont renoncé depuis longtemps: " S'ils veulent faire ce projet ici, ils le feront, peu importe ce qu'on dira, peu importe l'énergie qu'on y mettra".

Pour terminer cette section, un choix libre et éclairé est essentiel pour garantir la dignité, l'autonomie et le bien-être des individus et des populations. Il est le fondement d'une société démocratique, juste et d'un levier concret pour atteindre les objectifs du développement durable.

Conclusion

Tant qu'il n'y a pas de scénarios alternatifs proposés à la population, tant qu'il n'y a pas un vrai débat sur les besoins énergétiques, il n'y a pas d'acceptabilité sociale. Hydro-Québec et le gouvernement du Québec travaillent actuellement de façon colonialiste.

Pour cette raison, le dépôt du projet de poste Jean-Jacques Archambault est précipité et outrepassé le processus nécessaire à une prise de décision collective éclairée. Les besoins justifiant sa construction doivent être démontrés

ainsi que les impacts cumulatifs et les conséquences à long terme du plan d'action 2035 d'Hydro-Québec auquel il participe.

Nous recommandons donc qu'un moratoire soit instauré sur tout nouveau projet énergétique au Québec, tant que l'exercice d'une réflexion collective publique n'aura pas été tenue sur notre avenir énergétique.

Oui, la crise que nous traversons nécessite d'agir vite, mais elle nécessite encore plus d'agir de manière intelligente, concertée et juste. Un pas de recul pour ensuite avancer de manière cohérente avec ce que les Québécoises et Québécois auront consenti comme efforts et sacrifices.

L'exercice de consultation demandé devrait présenter un plan de gestion intégré des ressources énergétiques qui vise une véritable décarbonation. Il devrait comporter plusieurs scénarios, incluant des scénarios de statu quo énergétique sans croissance et des scénarios de décroissance soutenable. Le tout doit être porteur de justice sociale.